

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

N° P19- 064021

87 204

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6472 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL HACHMI AMAL

Date de naissance : 12-02-1965

Adresse : lot oued talabim 73 App. 2 rue 14 Am

Esp - CASA BLANCA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Mohammed CHAFIQ
NEUROLOGUE
Centre médical Sidi Othman
3ème étage Place de la Préfecture
Avenue 10 Mars, Sidi Othmane
Casa - Tél. 05.22.37.41.63

Date de consultation : 05/10/2021

Nom et prénom du malade : EL HACHMI Amal Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Sequelle ulcère d'un gestoplu

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : NIEUW

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 06/10/2021

Signature de l'adhérent(e) : Mupras

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/10 21	A	1	200,00	Centre Medical Sidi Othmane 3ème étage Avenue 10 Mars, Sidi Othmane Casablanca - Tél : 05.22.37.41.63

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Facture du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHIR 10154 ALQods Lot. Mandatia Rue 14 Inara I Ainchoha Tél: 05 22 52 82 50	5/10/21	3 826.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXiliaires MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور محمد شفيعي

- طبيب ملحق سابقًا بمستشفى ابن رشد
اختصاصي في أمراض الجهاز العصبي
والعضلي والعمود الفقري
مرض الصرع
التخطيط الكهربائي للدماغ
التخطيط الكهربائي للأعصاب والدماغ

LYRICA 150MG 56 gélules

P.P.V : 420DH00

Laboratoire
S.A.
Pfizer

LYRICA 150MG 56 gélules

P.P.V : 420DH00

Laboratoires
S.A.
Pfizer

LYRICA 150MG 56 gélules

P.P.V : 420DH00

Laboratoire
S.A.
Pfizer

LYRICA 150MG 56 gélules

P.P.V : 420DH00

Laboratoire
S.A.
Pfizer

Laboratoires Pfizer S.A. Maroc

LYRICA 150MG 56 gélules

P.P.V : 420DH00

S.A. Maroc

11.200000

Casablanca , le

05/10/21

دار البيضاء في

El Hachimi August

Tunneel 281

68.70x9
420.00x7
Lyrica: 110

OT 211990 1
XP 08-1024
PPV 35.70

35,70



RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 21E003
PER : 12/2023

6 118000 060833

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 21E006

6 118000 060833

Dr. Mohammed CHAFIQ
NEUROLOGUE
Centre médical Sidi Othmane
Sidi Othmane Place de la Préfecture
Avenue 10 Mars - Sidi Othmane
Casa - Tél : 05 22 37 41 63

شارع 10 مارس، ساحة العمالة، الطابق الثالث، المركز الطبي قرب مرجان سيدى عثمان - البيضاء

Bd du 10 Mars, Place de la préfecture, 3ème étage, Centre médical - Sidi Othmane - Casablanca

INPE: 91039685 - تلفون: 05 22 37 41 63 ■ مобиль: 06 65 10 46 10

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2808

PPV : 68DH70
PER : 03/26
LOT : K763

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2944

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2944

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2944

LYRICA 150MG 56 gélules
P.P.V : 420DH00

Laboratoires Pfizer S.A. Maroc

6 118001 170692

LYRICA 150MG 56 gélules
P.P.V : 420DH00

Laboratoires Pfizer S.A. Maroc

PA050714
9 118001 170692

Médicament Autorisé N°: 391/12DMP/21/NTT

PPV : 126 DH 00

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS
احترم الجرعات المحددة

TABLEAU A (Liste I)

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2944

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2944

PPV : 68DH70
PER : 03/26
LOT : K763

PPV : 68DH70
PER : 12/25
LOT : J3552

PPV : 68DH70
PER : 10/25
LOT : J2944